

DEPARTEMENT DE SEINE-MARITIME
Arrondissement de DIEPPE
Canton de NEUFCHATEL-EN-BRAY

COMMUNE DE BOSC-MESNIL

616 Route du Centre - 76680 –
Tél: 02 35.34.50.68 / Fax : 09 70 61 36 67

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 JANVIER 2021

L'an deux mille vingt et un, le vendredi vingt-neuf janvier à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie sous la présidence de Monsieur François BATTEMENT, Maire de Bosc-Mesnil

Date de convocation 25 janvier 2021

PRESENTS : Mmes et MM. KORMANN Béatrice, TORCHY Nathalie, GRANDIERE Céline, BOUGON Séverine , BATTEMENT François, VAN DE STEENE Pascal, CAMPAIN Sylvain , BOISSAY Patrick , LUQUET Lionel, LOUART Alain, FALAISE Laurent

ABSENTS EXCUSES :

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme KORMANN Béatrice

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 11

Le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

COLOMBARIUM

N° 29/01/2021 - 01

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il faut faire un choix pour le colombarium pour la demande de devis auprès des pompes funèbres.

Après étude des différents modèles, le choix est arrêté sur 2 modèles. Des devis vont être demandés avec du granit français.

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
NOTIFICATION DU PROJET DE PACTE DE GOUVERNANCE**

N° 29/01/2021 - 02

Après lecture du projet de Pacte de gouvernance de la communauté de communes Bray-Eawy, les membres du Conseil Municipal se prononcent : Les éléments ne sont pas facilement assimilables, l'impression ressentie est que les communes perdent de leur pouvoir. De ce fait les membres du Conseil Municipal refusent l'adoption du pacte de gouvernance de la communauté de communes Bray Eawy.

LIVRE HISTOIRE DE BOSC-MESNIL

N° 29/01/2021 - 03

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la décision doit être prise sur la réalisation éventuelle d'un livre sur l'histoire de Bosc-Mesnil.

Pour rappel l'ensemble des travaux de recherches, de rédaction, de composition, d'édition et d'impression (livret de 32 pages intérieures, impression en noir et blanc, couverture en couleur, tirage de 300 exemplaires) 13 400.00 € HT - TVA 5.50 % 737.00 € - 14 137.00 € TTC.

Après délibération et vote le Conseil Municipal décide : 9 NON – 1 OUI – 1 Abstention.

Le montant étant conséquent le projet est reporté pour une nouvelle décision l'année prochaine .

TRACTEUR TONDEUSE

N° 29/01/2021 - 04

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une décision pour l'ancien tracteur tondeuse doit être prise. Par délibération la commune de Neufbosc a accepté le rachat du tracteur tondeuse par la commune de Bosc-Mesnil pour la somme de 1 500.00 €.

Après délibération le Conseil Municipal à l'unanimité accepte l'achat du tracteur tondeuse, la somme de 1500.00 € sera versée à la commune de Neufbosc.

DELAISSE DE ROUTE DU RD 119

N° 29/01/2021 – 05

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal d'un mail reçu de la direction des routes au sujet du délaissé de route du RD 119, qui se trouve toujours dans le domaine public départemental. N'ayant plus d'intérêt à le garder, il est proposé à la commune de le récupérer dans son domaine public.

Le Conseil Municipal serait favorable pour ce transfert sous réserve de cession à titre gratuit. N'ayant pas de renseignement pour prendre une décision ce jour, le dossier sera représenté ultérieurement.

EOLIENNES

N° 29/01/2021 - 06

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'une décision doit être prise, concernant le dossier d'installation de deux éoliennes permettant la production d'électricité pour alimenter une station de recharge de véhicules électriques, présenté par la société Kallista Energy.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal ont procédé au vote à bulletin secret : Sept OUI - deux NON - deux BLANC.

Le dossier éoliennes de la société Kallista Energy est accepté.

QUESTIONS DIVERSES

- Les travaux dans le logement communal avancent.
- Visite du chargé de mission service efficacité énergétique des bâtiments du SDE 76, à la salle des fêtes, pour voir les travaux susceptibles d'être réalisés pour un gain énergétique.
- Des chaises devront être achetées pour la salle des fêtes.
- Monsieur Sylvain Campain, délégué au syndicat du collège de Saint-Saëns, rappelle que le bus du collège est à disposition des écoles primaires pour des sorties en extérieur.
- Madame Nathalie Torchy, Présidente du Sivos , informe d'un risque de fermeture de classes sur le RPI à la rentrée de septembre 2021, en attente d'une communication de l'Education Nationale.

La séance est levée à 22h15.